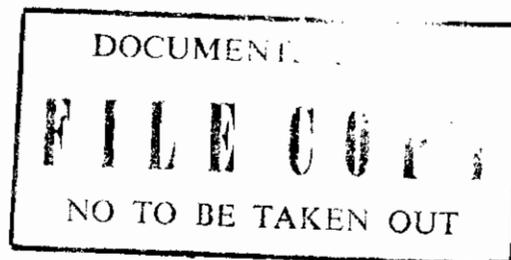


ATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
GENERALE  
E/CN.14/224  
19 décembre 1962  
FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Cinquième session  
Léopoldville,  
Février-mars 1963  
Point 13 de l'ordre du jour provisoire



RAPPORT SUR LES CENTRES DE FORMATION STATISTIQUE

62-4721

## CENTRES DE FORMATION STATISTIQUE

1. Vers le milieu d'octobre 1962, les centres de formation statistique que l'Organisation des Nations Unies a créés ou auxquels elle prête son concours pour former les statisticiens dont les pays africains ont besoin, comptaient déjà plus d'une année d'existence. Des notes sur quatre de ces centres ont été présentées à la quatrième session de la Commission l'année dernière, (document E/CN.14/151). Le présent document a pour objet:

- a) de rappeler les principes fondamentaux des travaux du Secrétariat dans ce domaine;
- b) de compléter les notes précitées.

2. A la première et à la deuxième conférences des statisticiens africains, on a souligné que la formation était l'un des principaux facteurs déterminant le rythme auquel pourraient se développer les services statistiques. On a estimé devoir disposer de programmes de formation intensive pour faire face à la situation caractérisée dans de nombreux pays africains par:

- a) la nécessité urgente de remplacer le personnel expatrié par du personnel local;
- b) la pénurie générale de cadres statistiques moyens et d'assistants statisticiens, et
- c) le besoin persistant d'une expansion rapide des services statistiques pour qu'ils puissent fournir les renseignements de plus en plus nombreux qu'exigent le développement économique et la planification.

3. Parmi les principales recommandations de la Conférence des statisticiens africains, figurent les suivantes:

- a) la création de moyens adéquats en Afrique, au plan régional et sous-régional, pour la formation de cadres supérieurs et moyens;

- b) l'adaptation des programmes de formation aux conditions propres à l'Afrique;
- c) la coordination de la formation donnée dans les institutions anciennes et dans les récentes, afin d'éviter des doubles emplois onéreux;
- d) l'uniformisation, dans la mesure du possible, de la formation dans toute l'Afrique, notamment en ce qui concerne les mathématiques et les méthodes statistiques au niveau moyen.

4. Pour donner suite à ces recommandations, le Secrétariat a mis en oeuvre des moyens qui ont permis de créer, en coopération avec les gouvernements des pays où ils sont installés, trois centres de formation, le premier à Achimota (Ghana), le deuxième à Addis-Abéba (Ethiopie) et le troisième à Yaoundé (Cameroun). Il a également pris les dispositions nécessaires pour aider deux établissements nationaux à Abidjan et à Rabat. A l'exception de l'Institut de Rabat, où se donne un cours de deux ans au niveau supérieur, ces centres sont destinés à former des cadres statistiques moyens et la durée des cours est d'une année. Les tableaux suivants donnent le nombre des stagiaires de chacun de ces centres pour les années 1961-62 et 1962-63.

<u>Pays</u>	<u>Centre d'Achimota</u>	
	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>
Ghana	15	12
Nigéria	4	8
Libéria	4	6
Sierra Leone	2	2
Gambie	-	1
Total	25	29

<u>Centre d'Addis-Abéba</u>		
<u>Nombre de stagiaires</u>		
<u>Pays</u>	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>
Ethiopie	7	7
RAU	5	3
Soudan	4	4
Libye	2	3
Bassoutoland	1	-
	<hr/>	<hr/>
Total	19	17

<u>Centre de Yaoundé</u>		
<u>Nombre de stagiaires</u>		
<u>Pays</u>	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u>
Cameroun	6	6
Congo (Léopoldville)	4	6
Congo (Brazzaville)	4	1
République centrafricaine	3	-
Gabon	2	2
Tchad	1	-
Dahomey	1	-
Togo	-	2
Mali	-	1
Niger	-	1
	<hr/>	<hr/>
Total	21	19

<u>Pays</u>	<u>Centre d'Abidjan</u> <u>Nombre de stagiaires</u>	
	<u>1961/62</u>	<u>1962/63</u> <sup>1/</sup>
Côte-d'Ivoire	4	10
Mali	6	4
Haute-Volta	3	-
Togo	2	-
Mauritanie	1	-
Guinée	-	16
Dahomey	-	2
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>32</b>

<u>Pays</u>	<u>Centre de Rabat</u> <u>Nombre de stagiaires</u>		
	<u>classe de 1963</u>		<u>classe de 1964</u> <sup>1/</sup>
	<u>1961/62</u> <sup>2/</sup>	<u>1962/63</u> <sup>3/</sup>	<u>1962/63</u> <sup>2/</sup>
Maroc	22	20	11
Tunisie	19	17	2
Algérie	-	-	23
Guinée	-	-	5
Cameroun	-	-	3
Mali	-	-	2
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>46</b>

<sup>1/</sup> Chiffres provisoires au moment de la rédaction du rapport.

<sup>2/</sup> Etudiants de première année.

<sup>3/</sup> Etudiants de deuxième année.

5. On voit que le nombre total des stagiaires des cinq centres est passé de 122 en 1961-62 à 180 cette année. Pour donner une idée plus exacte de la situation, il convient d'ajouter que 20 autres stagiaires ont suivi des cours au centre national de formation statistique de Lagos. En outre, le nombre des bourses accordées par l'Organisation des Nations Unies pour la formation de statisticiens dans ces centres est passé de 60 l'année dernière à 100 cette année.

6. Le mode de coopération de l'Organisation des Nations Unies et des gouvernements pour la création des trois centres internationaux (Achimota, Addis-Abéba et Yaoundé) a été simple, commode et pratique. L'Organisation des Nations Unies a pris à sa charge les services des directeurs de ces centres, la constitution de bibliothèques, l'achat d'équipements de laboratoire, le coût des travaux sur le terrain, des dépenses diverses et un certain nombre de bourses. Elle a en outre fait appel à la collaboration de certaines institutions spécialisées, la FAO, le BIT, l'UNESCO et l'OMS, qui ont détaché des membres de leur personnel de mission pour donner des séries de conférences dans ces centres dans le domaine statistique de leur spécialité. D'une façon générale, les gouvernements des pays d'accueil, de leur côté, ont fait le nécessaire en ce qui concerne les salles de classe, le logement, le personnel subalterne et administratif, le matériel de bureau et les professeurs à temps partiel.

7. Le programme d'enseignement des centres est divisé en trois parties: cours de base, cours techniques, travaux de laboratoire et travaux sur le terrain. L'appendice 1 contient une liste détaillée approuvée des matières enseignées.

8. On s'applique à adapter les cours de formation aux conditions particulières de l'Afrique. Les projets et les travaux sur le terrain sont conçus et mis en oeuvre de façon à permettre aux stagiaires d'acquérir une expérience pratique approfondie des problèmes statistiques communs qu'ils peuvent être appelés à résoudre.

9. Les cours s'adressent au personnel des services statistiques et à celui d'organismes gouvernementaux ou semi gouvernementaux d'Afrique. Les candidats proposés par les gouvernements sont acceptés, compte tenu des possibilités, s'ils remplissent les conditions nécessaires, c'est-à-dire s'ils ont atteint le niveau du certificat de fin d'études secondaires, possèdent suffisamment bien la langue d'enseignement, ont une connaissance de base des mathématiques et passent l'examen d'admission ou sont jugés aptes à la suite de leur entrevue avec le directeur du centre.

10. Bien que du point de vue administratif le centre d'Abidjan soit entièrement un centre national, on est en train, avec l'approbation et l'assistance des autorités de la Côte-d'Ivoire, d'aligner ses normes sur celles qui ont été adoptées pour les trois autres centres, notamment en ce qui concerne l'enseignement des mathématiques et des statistiques.

11. Comme on l'a déjà mentionné, le Centre de Rabat donne un enseignement de deux années destiné à former des statisticiens débutants du niveau supérieur (ingénieurs des travaux statistiques). Son programme comprend avant tout les mathématiques, la méthode statistique, la théorie des sondages, l'économie, l'économie rurale, l'économie des pays sous-développés, la démographie, la comptabilité nationale, la mécanographie, la géographie économique, la sociologie, l'administration, la comptabilité, la technologie agricole et industrielle et les langues. La formation pratique et les travaux sur le terrain sont prévus et occupent une place importante pendant toute la durée du cours.

12. Les stagiaires sont choisis sur la base d'un examen d'admission au niveau du second baccalauréat de mathématiques ou sur des titres supérieurs. C'est le Gouvernement marocain qui se charge des questions matérielles et administratives. Le personnel technique est fourni par l'Université de Rabat et par certains services du Gouvernement marocain, y compris le Service de la statistique. L'aide de l'Organisation des Nations Unies consiste à financer les services d'un directeur des études et d'un directeur adjoint, à détacher des professeurs à temps partiel au titre de l'assistance technique et à octroyer des bourses à des stagiaires non marocains.

13. Pendant l'année en cours, on a fait appel à l'assistance de certaines institutions afin d'augmenter, sur une base bilatérale, le nombre des bourses disponibles dans certains des centres. Ainsi, 13 bourses ont été octroyées par la Communauté économique européenne (CEE), le Fonds d'aide et de coopération (FAO) pour la formation de stagiaires à Yaoundé et une assistance analogue a été donnée à d'autres centres par la CEE, le FAC et l'Agency for International Development des Etats-Unis (Aide).

14. Pour clarifier les politiques existantes et en élaborer de nouvelles en ce qui concerne les centres de formation statistique et pour donner suite notamment aux recommandations de la Conférence des statisticiens africains au sujet de la collaboration et de la normalisation des cours de formation, le Secrétariat a convoqué, au cours de l'année écoulée, deux réunions sous-régionales des chefs des services statistiques, l'une pour l'ouest, l'autre pour le nord et l'est de l'Afrique. Les résultats des délibérations de ces réunions sont soumis à la Commission dans le document E/CN.14/220. En outre, on prévoit la convocation pendant l'année en cours d'une réunion de tous les directeurs des centres pour des consultations avec le Secrétariat sur les mêmes questions.

15. On estime que les activités dans le domaine de la formation, grâce à la création de ces centres, ont permis dans une large mesure de répondre aux principaux besoins particuliers de la région. Durant leur première année d'existence, les centres ont fonctionné de façon satisfaisante en dépit de nombreuses difficultés initiales d'administration et d'organisation.

16. Aussi encourageantes que ces réalisations puissent paraître, l'étendue des besoins exige que ces centres continuent à fonctionner pendant au moins 4 ou 5 ans et que de nouveaux moyens de formation soient prévus au fur et à mesure que la nécessité s'en fera sentir. Si l'on en juge par l'ampleur des activités actuelles qui permettent de former près de 40 statisticiens débutants et 160 assistants-statisticiens chaque année, on peut s'attendre qu'à la fin d'une période de cinq ans, des statisticiens du niveau intermédiaire auront pu être formés en assez grand nombre. Cependant, le nombre des statisticiens de l'échelon supérieur sera encore insuffisant. On espère donc que la Commission accordera tout son appui pour que les activités actuelles au niveau moyen puissent se poursuivre et que les pays africains soient encouragés à prévoir de nouveaux moyens de formation au niveau supérieur.



APPENDICE I

ORGANISATION ET PROGRAMME DES COURS DE FORMATION AU NIVEAU MOYEN

- A. Organisation: Le cours comprend les trois parties suivantes:
- a) cours de base d'anglais et/ou le français; cours de mathématiques et de notions d'économie, pour rappeler aux stagiaires des connaissances acquises précédemment ou leur inculquer celles qui sont nécessaires pour l'enseignement donné dans la partie principale du cours.
  - b) cours techniques: méthodes statistiques, organisation et techniques statistiques, statistique appliquée; ces cours sont destinés à améliorer le niveau des connaissances et des capacités de statisticiens du niveau moyen et à leur enseigner le rassemblement et l'exploitation des données requises pour l'élaboration de politiques dans les domaines social et économique.
  - c) travaux statistiques de laboratoires et travaux ayant trait à des projets, consistant en des exercices sur nature des opérations de planification budgétaire, le calcul et la présentation des données.
- B. Programme: Le programme approuvé comprend notamment les matières suivantes:
- a) Mathématiques: Révision des mathématiques du niveau secondaire, logarithmes, permutations, combinaisons, notions de calcul des probabilités, théorème binomial, utilisation du sigma, géométrie analytique, notions de calcul différentiel et intégral, coefficients, pentes, valeur limite des sommes, surfaces, étude élémentaire de la distribution normale.
  - b) Méthodes statistiques: Caractères et variables, distribution et courbes de fréquence, recherche du mode et de la médiane, de la tendance centrale, dispersion, régression et corrélation, séries chronologiques, indices, méthodes de sondage, exactitude et erreur.

- c) Organisation et technique statistiques: Types de systèmes statistiques, organisation d'un service national de statistique, méthodes de rassemblement, d'exploitation, de présentation et d'analyse des données, organisation et techniques utilisées dans les enquêtes sur le terrain.
- d) Statistiques appliquées: Normes nationales et internationales de statistique, statistiques agricoles, industrielles, démographiques; statistiques de la main-d'oeuvre, des salaires et des prix, du commerce et des transports, de la santé, de l'enseignement; statistiques financières; utilisation et interprétation des statistiques.
-